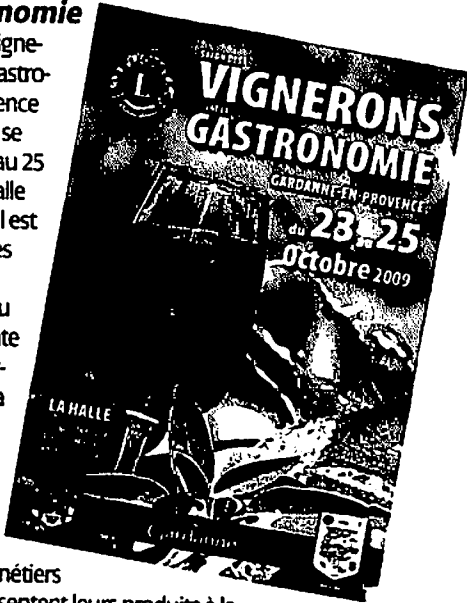


Bloc-notes

Lions, vignerons et gastronomie

Le salon des vignerons et de la gastronomie commence aujourd'hui et se tiendra jusqu'au 25 octobre à la Halle de Gardanne. Il est organisé par les Lions clubs de Gardanne et du pays de la Sainte Baume, en partenariat avec la mairie de Gardanne. Plus de 50 producteurs récoltants en vins et artisans en métiers

de bouche présentent leurs produits à la vente avec dégustation sur place. Les profits récoltés seront reversés à l'association Humani-Terra et à des œuvres sociales des deux clubs.



Atelier de rencontres

L'Acim (Agence de coopération internationale en Méditerranée) organise à Alger les 25 et 26 octobre, en partenariat avec l'Agence nationale de développement de l'investissement, un atelier de rencontres de deux jours. 20 chefs d'entreprise issus de la diaspora algérienne résidant en France, ainsi que les principaux acteurs de l'investissement en Algérie s'y retrouveront. L'objectif est que ces dirigeants d'entreprise puissent échanger et débattre avec les représentants des institutions algériennes et les organismes chargés d'accompagner les investisseurs potentiels.

Gens d'ici

NOTARIAT

Par arrêté de la ministre d'Etat, garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés, en date du 13 août 2009 : Mlle Agnès MICHELIS est nommée notaire associée, membre de la société civile professionnelle Alain GIUSTINIANI.

Jean-Charles ZERBIB, Annick DOMENECH et Eric FINO, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Marseille (8e).

Le retraité M. Alain GIUSTINIANI, notaire associé, membre de ladite société civile professionnelle est accepté. La raison sociale est ainsi modifiée : « Jean-Charles ZERBIB, Annick DOMENECH, Eric FINO et Agnès MICHELIS. Notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

Ve associative

Uriopss

Des réformes au détriment de la solidarité

L'Uriopss Pacac a organisé une rencontre pour exprimer son inquiétude sur « Les solidarités sociales à l'épreuve de la réforme de l'Etat (entre autres) ». Plusieurs questions ont été abordées et notamment les changements occasionnés par la réforme, le pilotage du secteur médico-social et les craintes suscitées par tous ces changements.

La problématique générale concerne le secteur médico-social, à savoir l'enfance, la vieillesse, la santé, les personnes âgées et handicapées, l'aide à domicile, etc. La nouvelle architecture institutionnelle implique une réforme de l'Etat et des collectivités territoriales. De plus, la loi Hôpital-patients-santé-territoires (HSPT) promulguée le 21 juillet 2009 modifie considérablement le cadre des activités des associations du secteur médico-social. En réalité, selon Charles Baratier, président de l'Uriopss, « un certain nombre de mesures et de nouvelles règles sont et vont être mises en place, et l'on ne sait donc pas trop où l'on va ». Parmi les problèmes recensés par le pré-

sident, il y a le recours quasi systématique aux appels à projet, l'obligation de souscrire des contrats annuels, la réforme de la tarification qui « nie les spécificités et qui tend vers une notion d'enveloppe », la non-opposabilité financière des conventions collectives et le déplacement du département vers la région, « ce qui a pour effet de marginaliser le fait rural ». « Avec toutes ces mesures, le secteur médico-social ne sait plus à quelle sauce il va être mangé », annonce Charles Baratier. Et de renchérir : « La solidarité nationale était ouverte, elle devient bornée. Les hommes politiques vont finir par la cloisonner, ce qui est impossible dans des secteurs comme celui-ci où tout est entremêlé et intimement lié.

Un nouveau site pour Entrepreneurielles

Ce réseau local de femmes chefs d'entreprise vient de se doter d'un nouvel outil, un site Internet repensé à la façon d'un réseau intranet.

Véritable outil de communication pour les 120 adhérentes, le tout nouveau site d'Entrepreneurielles se veut un outil de travail collaboratif. Chaque adhérente y possède désormais son espace dédié, avec la possibilité d'y diffuser ses news, comme d'y gérer son agenda,

pro mais aussi perso. Les membres ont également accès à l'annuaire des entreprises adhérentes, où elles trouveront les coordonnées de chacune, via un moteur de recherche par nom ou activité. Par ailleurs, celles qui font partie d'une commission de travail pourront échanger un agenda commun, mais aussi des docu-

ments, tels que des comptes-rendus de réunion. Bref, le site Internet fait peau neuve et compte bien dynamiser plus encore l'actualité de l'association. A ce propos, depuis l'ouverture de l'antenne aixoise, le réseau alterne entre Marseille et Aix ses diners mensuels et ses « apéros ». Enfin, un troisième profil a vu le jour, aux côtés de celui des créatrices d'entreprise et des dirigeantes. Il s'agit d'un profil intermédiaire, qui mixe les deux. Il permet ainsi à l'adhérente de participer à la fois aux rencontres destinées aux porteuses de projet, ainsi qu'à celles dédiées aux chefs d'entreprise, dirigeantes et cadres dirigeantes. Deux actions sont actuellement en cours : la réalisation d'un catalogue « Coach & co » associé à une charte « Coach & Co Attitude ». AZ.
www.entrepreneurielles.com